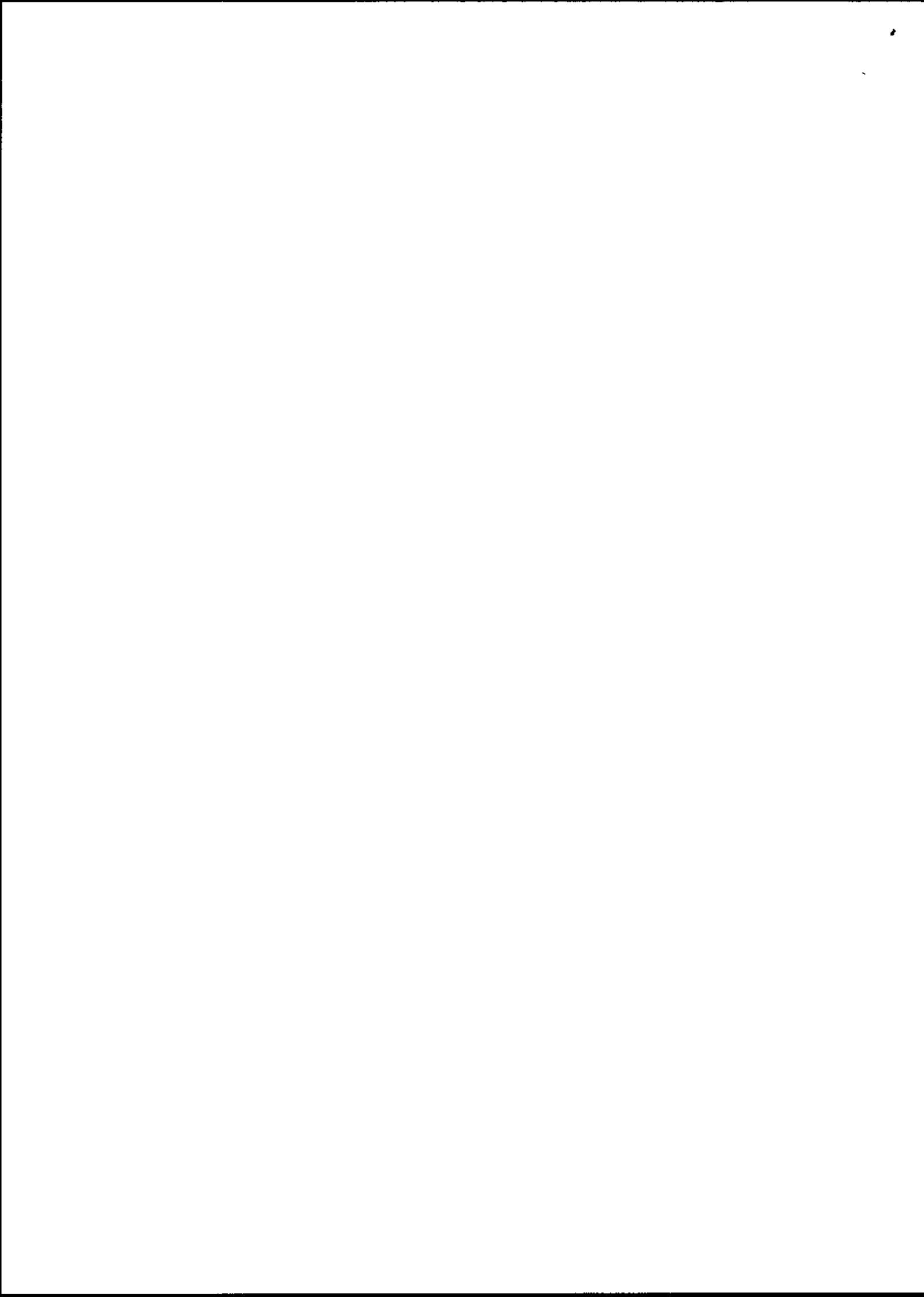


**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- VU la Constitution ;
- VU le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n° 2016-003/PRES/PM du 12 janvier 2016 portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2015-663/PRES-TRANS/PM/MS du 22 mai 2015 portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Sur proposition du Ministre de la Santé ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 janvier 2016 ;

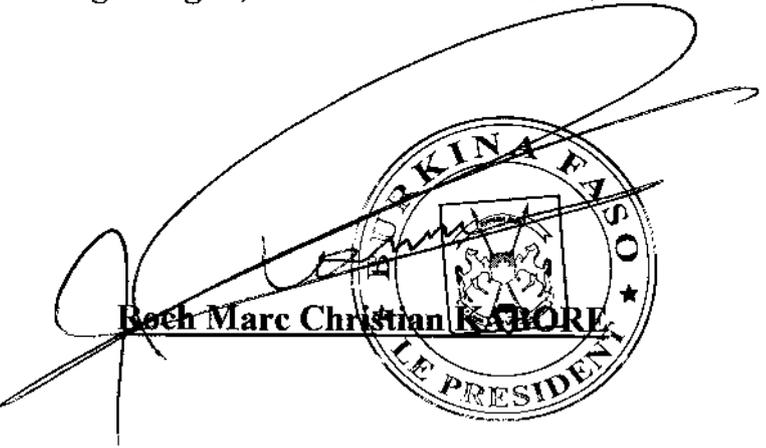
DECRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Robert Lucien Jean-Claude KARGOUGOU,
Mle 53 449 M, Médecin spécialiste de santé publique, est nommé
Secrétaire général.



ARTICLE 3 : Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés et sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 11 février 2016

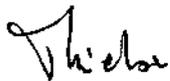


Roch Marc Christian Kaboré



LE PRESIDENT

Le Premier Ministre



Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de la Santé



Smaila OUEDRAOGO

